
1 Introduction

2 Analyse des dangers : chloroforme

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition

2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Chloroforme

2.5.2 1-Pentene

2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

Tilte	EmillA – Analyse des dangers du produit chloroforme
-------	---

Company	Thermo Fisher Scientific
---------	--------------------------

Date	2026-06-16
------	------------

Version	Rev0
---------	------

Auteur	Emilia 0.7.1
--------	--------------



1 Introduction

Le présent rapport analyse les dangers intrinsèques du produit **chloroforme**.

L'analyse vise à répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les dangers associés au produit et à ses substances ?
- Les substances présentes sont-elles soumises à des valeurs limites d'exposition ou à des classifications particulières (CMR, SEVESO, ...) ?
- Quels sont les dangers pour la santé connus pour ces différentes substances ?
- Est-ce que la FDS reçue présente potentiellement des erreurs (obsolescence, changements dans les classifications de l'ECHA, ...) ?
- Quelles mesures de prévention doivent être envisagées lors de l'utilisation de ce produit ?

La fiche de données de sécurité (FDS) a été traitée à l'aide de l'outil d'intelligence artificielle **Emilia** développé par **Modyva**. Les résultats ont été revus et contrôlés par Modyva.

L'analyse se limite à une analyse des dangers. L'exposition au risque basée sur les conditions réelles d'utilisation in-situ n'a pas été évaluée.

Cette étude est basée sur les prescriptions et recommandations suivantes :

- LIVRE VI — Agents chimiques, cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques
- Fiches toxicologiques de l'INRS
- Directive 2012/18/UE (SEVESO)
- Règlement (CE) 1272/2008 (CLP)
- Règlement (CE) 1907/2006 (REACH) — Annexe XVII / Annexe XIV
- Règlement (UE) 2019/1021 (POP)
- Règlement (UE) 528/2012 (Biocides)

2 Analyse des dangers : chloroforme

Dans la suite, nous détaillons les dangers associés au produit **chloroforme**, les éléments potentiellement erronés ou obsolètes relevés dans la FDS, les classifications des différentes substances présentes et les protections individuelles à envisager.

2.1 Remarques préalables relatives au contenu de la FDS

PROPRIÉTÉ	VALEUR
Fabriqué par	Thermo Fisher Scientific
État physique	liquide
Forme	-
pH	Non disponible
Usage	Utilisation recommandée: substances chimiques de laboratoire.
Date FDS	2024-07-02

La FDS date du 2024-07-02. Elle a donc 1 an(s).

| 2.2 Erreurs de classification

2.2.1 Produit

Emilia n'a pas identifié d'erreur de classification dans la FDS.

| 2.3 Dangers, conseils de prudence et classification pour le transport du produit

Mention d'avertissement : Attention

Pictogrammes (SGH) :



Toxicité aiguë Nocif / Irritant Grave pour la santé

Mentions de danger :

- **H302** Nocif en cas d'ingestion.
- **H315** Provoque une irritation cutanée.
- **H319** Provoque une sévère irritation des yeux.
- **H331** Toxique par inhalation.

- **H336** Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **H351** Susceptible de provoquer le cancer.
- **H372** Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence :

- **P280** Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
- **P302+P352** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:
- **P304+P340** EN CAS D'INHALATION:
- **P305+P351+P338** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- **P311** EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Transport :

- ADR : 6.1 – Groupe d'emballage III
- RID : - pas disponible
- ADN : - pas disponible
- IMDG : 6.1 – Groupe d'emballage III
- IATA : 6.1 – Groupe d'emballage III
- UN : 1888

| 2.4 Dangers et/ou mesures par voie d'exposition

skin : • Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. • Consulter immédiatement un médecin.

eyes : • Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. • Consulter immédiatement un médecin.

ingestion : • NE PAS faire vomir. • Consulter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

inhalation : • Transporter la victime à l'air frais. • En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle (ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la substance a été inhalée). • Utiliser un masque respiratoire relié à un insufflateur manuel muni d'une valve anti-retour ou tout autre dispositif respiratoire approprié. • Consulter immédiatement un médecin.

| 2.5 Informations relatives aux substances dangereuses présentes

2.5.1 Chloroforme

Identification

- N° CAS : 67-66-3
- N° EINECS : 200-663-8

Concentration : greater or equal to 99.0

Dangers :

- **H302** Nocif en cas d'ingestion.
- **H315** Provoque une irritation cutanée.
- **H319** Provoque une sévère irritation des yeux.
- **H331** Toxique par inhalation.
- **H336** Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **H351** Susceptible de provoquer le cancer.
- **H372** Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Oui
REACH Annexe XVII (restrictions)	Oui
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	VLE-8h (ppm) : 2.0 - VLE-8h (mg/m ³) : 10.0

2.5.1.1 PROPRIÉTÉS

FICHEAoût 2020Fiche n°82 - ChloroformeFiche présentant l'essentiel des données d'hygiène et de sécurité relatives à« Chloroforme »avec un rappel de la réglementation française et des recommandations techniques et médicales.En savoir plus

Généralités

Caractéristiques

VLEPMesurage

Incendie - Explosion[34]

Pathologie - Toxicologie

Réglementation

Recommandations

2.5.2 1-Pentene

Identification

- N° CAS : 109-67-1
- N° EINECS : 203-694-5

Concentration :from 0.01 to 0.01

Dangers :

- **H224** Liquide et vapeurs extrêmement inflammables.
- **H304** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- **H412** Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Réglementation & Valeurs limites

RÉGLEMENTATION	PRÉSENCE / VALEUR
Classé CMR	Non
REACH Annexe XVII (restrictions)	Non
REACH Annexe XIV (autorisation)	Non
Règlement POP	Non
RPB (Biocides)	Non
Seveso (phrases H pertinentes)	Oui
VLE – Code du Bien-être au travail	Non

2.5.2.1 PROPRIÉTÉS

Pas d'informations disponible.

| 2.6 Protections individuelles et collectives à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Mains	Gants de protection • Matériau : Viton (R) – résistance à la pénétration > 480 min, niveau 6, conforme à EN 374 (testé sous EN 374-3). • Matériau : Néoprène – résistance à la pénétration < 25 min, épaisseur 0,45 mm. • Matériau : Caoutchouc butyle – résistance à la pénétration < 15 min, épaisseur 0,35 mm.
Yeux	Protection des yeux • Lunettes de protection – conforme à la norme européenne EN 166.
Peau	Gants de protection • Matériau : Viton (R) – résistance à la pénétration > 480 min, niveau 6, conforme à EN 374 (testé sous EN 374-3). • Matériau : Néoprène – résistance à la pénétration < 25 min, épaisseur 0,45 mm. • Matériau : Caoutchouc butyle – résistance à la pénétration < 15 min, épaisseur 0,35 mm.
Système respiratoire	Protection respiratoire – grande échelle / utilisation d’urgence • Appareil respiratoire – modèle approuvé NIOSH / MSHA ou norme européenne EN 136. • Filtre recommandé – type AX Marron (bas point d’ébullition, solvant organique), conforme à EN 371.

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Corps	Protection de la peau et du corps • Vêtements à manches longues – couvrant la peau exposée.

| 2.7 Conditions de stockage et de manipulation à envisager

ZONES À PROTÉGER	MESURES À ENVISAGER
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Porter un équipement de protection individuelle/un équipement de protection du visage. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas avaler. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin.
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de la lumière du jour. Conserver sous atmosphère inerte. Protéger de l'humidité.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Utilisation recommandée: substances chimiques de laboratoire.